

N°	Thématique	Secteur concerné	Question posée	Réponse transmise
1	Déplacements, Mobilité, Stationnement	ZAC Saint-Jean Belcier	Pourquoi ne pas créer une branche du tram D depuis la rue Beck qui bifurquerait vers le parc de l'Ars, le long du futur collège ensuite pour rejoindre le pont Veil puis l'Arena, cela doublerait la ligne A (en cas de fermeture au tram du pont de Pierre lors de sa consolidation), qu'au moins ils prévoient un couloir de bus dédiée ?	La création de lignes de tramway relève de la compétence de Bordeaux Métropole. Votre contribution sera portée à la connaissance de la collectivité. Pour sa part, au sein de l'opération d'intérêt national, l'EPA s'attache à aménager des couloirs de bus dits "en site propre" afin de garantir la performance des lignes de transport en commun. C'est le cas de la ligne reliant le campus universitaire à Bassens via la gare Saint-Jean, via Amédée Saint-Germain, le pont de la Palombe, la rue des terres de borde, le pont Saint-Jean et le boulevard Joliot-Curie. C'est également le cas de la ligne reliant Saint-Aubin du Médoc à Floirac via la gare Saint-Jean, qui empruntera notamment le quai de Paludate. La rue Beck et le Jardin de l'Ars que vous mentionnez sont des secteurs déjà bien avancés et qui ne font pas l'objet de la mise à jour de la ZAC Saint Jean Belcier, sujet de la concertation menée actuellement.
2	Travaux	Saget	A quelle date commenceront les travaux de la rue bordelaise?	Les premiers travaux de démolition et réseaux démarreront en 2022, pour permettre aux travaux de construction de démarrer en 2024 pour une livraison de l'ensemble à l'horizon 2027/2028. Le chantier du parc Descas (2,5 ha) débutera quant à lui en 2023/2024 pour une ouverture au public dès 2025.
3	Autres (Projet urbain) Travaux	ZAC Saint-Jean Belcier	Existe-t'il une carte qui représente les rues impactées par le projet? Il est difficile de se projeter sur les lieux exactes concernés et ce qui va changer pour le riverains. Certains lieux sont aujourd'hui laissés à l'abandon, squattés et délabrés... et l'insécurité existe réellement... Qu'en est il du cours de la Marne et rues avoisinantes ? Des travaux sont-ils prévus pour lui rendre ces lettres de noblesse et diversifier ses commerces ? à quelle date sont-ils prévus ?	Sur l'ensemble du périmètre de l'Opération d'intérêt national Bordeaux-Euratlantique, il est possible de se référer au plan guide disponible sur le site de l'EPA et à la maison de Projet. Le cours de la Marne est situé en dehors du périmètre d'Euratlantique ; son aménagement relève des compétences de la ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole, que nous vous invitons à contacter.
4	Autres	ZAC Saint-Jean Belcier Quartier de l'Ars	Bonjour, pouvez-vous poster de vidéos, films de la maquette de Belcier pour voir les projets? Avez-vous aussi des vues aériennes très récentes, du chantier du pont Veil, du Jardin de l'Ars? les webcams sont pour beaucoup arrêtées et en mettre de nouvelles serait apprécié	Nous avons migré vers un nouveau site web fin janvier et les webcams des chantiers sont disponibles ici : https://www.bordeaux-euratlantique.fr/annuaires/travaux/titre-par-defaut
5	Qualité de construction	ZAC Saint-Jean Belcier Secteur de l'Opération d'intérêt national	Comment l'EPA traite la question des techniques de construction, notamment pour prendre en compte la décarbonisation du processus ?	L'EPA a déployé toute une série d'éléments contractuels permettant d'encadrer la qualité et la conformité des constructions. Il exige et contrôle (avec pénalités) des éléments permettant le moindre impact carbone en travaux et en exploitation de ces immeubles : raccordement au réseau de chaleur urbain, certification haute qualité environnementale niveau excellent, promotion de la construction bois et labellisation bâtiment bio-sourcé, expérimentations E+C- etc. Ces engagements vont bien au-delà de la norme. L'EPA a basé sa stratégie construction bas carbone principalement la construction bois, y compris pour les immeubles de moyenne hauteur, en étant convaincu qu'il s'agit d'une alternative crédible au tout béton, adaptée au contexte. Cette stratégie repose sur la volonté d'avoir une action massive pour générer des impacts sur tous les plans : le développement de la filière régionale (nous avons la chance d'avoir les Landes à 2 pas, plus grande forêt exploitée d'Europe, ainsi que des ressources dans le Limousin), faire grandir et professionnaliser les acteurs industriels de la construction bois en permettant, via le hors site, de raccourcir les temps de chantier, avoir un impact carbone (le bois est un puits de carbone), expérimenter et faire évoluer les normes. Il s'agit d'un processus long qui nécessite un certain nombre d'étapes, pour crédibiliser l'approche et lever les contraintes, avant une généralisation. Cela est passé par dès 2015 la production d'un premier immeuble de 8 étages sur les quais entièrement en bois (livré en 2017). En 2018-2020, la construction de la première tour en bois. et à partir de cette année, la réalisation du premier quartier entièrement bois (le quartier Armagnac) et depuis l'année 2020, la généralisation à l'ensemble de nos constructions de ce processus. L'Opération d'intérêt national Bordeaux Euratlantique est ainsi l'un des territoires pilotes en France qui se sont lancés dans la construction bois. Par ailleurs, l'EPA impose contractuellement aux opérateurs immobiliers de confier une "mission complète" aux architectes, c'est-à-dire que les architectes assurent eux-même le suivi de chantier, au-delà de la conception.
6	programmation urbaine	Hors ZAC Saint-Jean Belcier	Bonjour, est-ce que vous allez prévoir plus de bâtiment en hauteur (plus de 10 étages) dans le secteur Bègles Garonne et Floirac afin de lutter contre l'étalement urbain et de conserver un maximum d'espace ?	Cette question ne concerne pas la concertation sur la ZAC Saint-jean Belcier. L'aménagement de la partie Bèglaise des quais et de Floirac feront l'objet d'une concertation future spécifique.
7	Projet urbain	Amédée Saint-Germain	Quelle surface d'espaces verts est prévue sur la zone Amédée Sud?	La partie sud d'Amédée Saint Germain est justement un des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. La taille et la forme des espaces verts à développer sont l'enjeu n°1 qui a été identifié par l'EPA dans le dossier de la concertation préalable. Ils feront l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants, la ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole et l'EPA.
8	Projet urbain	ZAC Saint-Jean Belcier	Est-ce que vous allez prévoir un ou deux grattes ciel sur Euratlantique pour montrer l'ambition de ce beau quartier ?	Aucun immeuble de très grande hauteur (gratte ciel) n'est prévu dans le cadre de l'opération d'intérêt national Bordeaux Euratlantique
9	concertation	ZAC Saint-Jean Belcier	Est-ce que cette réunion est enregistrée et pourra être accessible ultérieurement par ceux qui n'ont pu être présents?	Oui cette réunion est disponible en replay sur notre chaîne Youtube https://www.youtube.com/channel/UC9kUTECUp41BLpkGX_FR1Q

10	travaux	Quartier de l'ARS	Quand seront terminés les travaux du parc "jardin de l'ars" ?	Les travaux du Jardin de l'ARS ont débuté en septembre 2020. Le jardin sera livré en deux temps. La première phase du jardin qui se situe la plus au sud, du début de la rue des Maraichers côté Armagnac jusqu'au Groupe scolaire Simone Veil, sera livrée fin 2021. La livraison de la seconde partie du jardin qui s'entend jusqu'au quai de Brienne est prévue pour fin 2022.
11	Projet urbain / Espaces verts	Amédée Saint-Germain	Arc Amédée Saint Germain : si l'on compare la figure 5 (p 14 du document de concertation) et les figure 8 (p 18 et fig 28 (p 32), on voit les espaces plantés fondre. N'est ce pas contradictoire avec les besoins et les désirs des habitants ? Les réalisations actuelles (par exemple rue d'Armagnac) peuvent justifier les craintes.	Ces différentes figures ont une échelle et un niveau de précision très différents. Au niveau de la ZAC sur les espaces verts, un travail important a été fait depuis le plan approuvé en 2013, pour augmenter les espaces plantés là où cela était possible, ce qui a permis une augmentation des espaces verts de 21% environ par rapport au projet d'origine sur l'ensemble du périmètre.
12	Qualité de construction	ZAC Saint-Jean Belcier Secteur de l'Opération d'intérêt national	En quoi entreprendre un programme très minéral est développement durable?	Les données présentées, relativement au projet, montrent que celui-ci permet de produire plus de 13 ha de nouveaux espaces verts, dans un quartier initialement quasi exclusivement minéralisé. Le projet répond donc aux enjeux de développement durable, notamment via la résorption des îlots de chaleur.
13	Déplacements, mobilité, stationnement	Amédée Saint-Germain	L'accès au pont de la Palombe ne manque pas d'interroger. Après le pont en U en 1902, on a le pont en S de la Palombe avant un pont en T avec le pont Simone Weil. Va-t-on décliner l'alphabet en matière de pont à Bordeaux ? Plus sérieusement, il est surprenant que l'accès à ce nouveau franchissement soit aussi compliqué : depuis les quais se succèdent des sections avec voies réservées au bus sur quelques centaines de mètres, puis ces voies disparaissent pour laisser les véhicules individuels. Le débouché du nouveau pont se fait alors dans une configuration compliquée, en creux et à l'issue d'un parcours en S. Côté Amédée Saint Germain, le débouché se fait en Y, une voie venant buter sur les maisons de la rue Amédée et l'autre longeant les voies ferrées. Le plan initial mettait plus logiquement les voies dans le même alignement que le pont. A-t-il fallu modifier le plan pour des raisons techniques ou pour répondre à des demandes des promoteurs ?	Le fonctionnement du pont de la Palombe n'a pas été modifié depuis le projet d'origine. La complexité du fonctionnement actuel est liée aux phases intermédiaires, la totalité du circuit n'étant pas mise en fonctionnement à ce jour. Autour de la gare, le Pont de la Palombe servira pour les véhicules particuliers à former un nouveau "ring" en sens unique avec le pont du Guit. Le fonctionnement en sens unique par les deux ponts pour les véhicules particuliers permettra de libérer de la place sur le pont du Guit pour réaliser une piste cyclable en double sens. Ainsi les deux ponts seront circulables par les vélos dans des conditions sécurisées et en double sens. Les voies réservées au bus en double sens ont bien vocation à se poursuivre sans interruption depuis la rue Amédée St Germain à proximité sur la voie qui longe les voies ferrées, puis elles traversent le pont de la Palombe et continuent sur la rue des Terres de Bordes jusqu'au quai de Paludate et se poursuivront sur le pont St Jean et sur l'avenue Joliot Curie rive droite (ligne Campus/Bassens). Le Pont de la Palombe s'inscrit dans une évolution globale des circulations du secteur, avec le Pont du Guit (ce qui permet donc d'obtenir la lettre O), ce qui devrait permettre d'améliorer les conditions actuelles de circulation dans le secteur, problématiques à certaines heures.
14	Projet urbain	ZAC Saint-Jean Belcier	Si la vision exposée paraît très réfléchie pour ce qui concerne la logique intrinsèque de ces nouveaux quartiers, comment anticipez vous la cohabitation avec les anciens quartiers (qui n'ont pas attendu ces projets pour exister) qui se voient imposer cette nouvelle démesure urbaine ? cf. le long de la rue Amédée St Germain ou déjà des immeubles plus de 9 étages sont en construction	L'EPA est attentif aux transitions entre les quartiers existants et les nouvelles constructions, via le traitement des espaces publics et la hauteur des constructions. Il y a ainsi un épannelage progressif pour permettre la transition. Les nouveaux quartiers sont développés pour compléter le maillage urbain tout en étant en relation avec les quartiers existants, notamment pour améliorer l'accès aux services et commerces du quotidien. Le quartier Amédée Saint Germain a été conçu pour s'ouvrir sur le Sacré Coeur avec de nombreuses liaisons piétonnes, tout en densifiant le tissu urbain. Sur Amédée centre, les hauteurs des constructions ont été dimensionnées par palier progressif et en s'appuyant sur le dénivelé naturel du site (-4 mètres par rapport à la rue). La rue ASG est élargie de 4 m pour éloigner les nouvelles constructions des maisons existantes du côté Sacré Coeur ce qui permet aussi de planter des arbres tout le long des nouvelles constructions. Ces dernières sont en grande majorité de niveau R+4 (RDC + 4 étages) avec un immeuble en R+5 à l'angle de la rue des Echoppes et un autre en R+6 à l'angle du passage Billaudel. Les immeubles en R+8 et R+9 et un en R+10 sont en contre bas de la rue Amédée au cœur du quartier ou au pied du Pont de la Palombe. Le nouveau quartier apporte également une offre de services, de commerces et d'espaces publics (jardin du Sacré Coeur, place des Citernes) aux habitants des quartiers anciens.
15	Espaces verts	Secteur de l'Opération d'i	50 hectares d'espaces verts sur 738 hectares de l'opération. Cela correspond à 6,7% d'espaces verts. Ce n'est pas beaucoup. S'il est judicieux d'avoir des espaces verts de proximité, n'aurait-il pas été intéressant, au delà du parc d'Ars, d'avoir un véritable jardin public à l'égal du Parc Bordelais, plutôt que des parcs linéaires longés par des immeubles de grande hauteur (voir fig 22) ou par des voies de circulation (Descas) ?	Sur les 738 ha de l'OIN, seulement 250 ha sont mutables. 20% d'espaces verts publics (donc hors cœurs d'îlots privés) sont ainsi aménagés sur les projets urbains menés par l'OIN. Les aménagements rive droite permettront en particulier la mise en réseau de près de 25 ha d'espaces verts, incluant les Berges, le Parc Eiffel et la Voie Eymet.
16	Déplacements, mobilité, stationnement	ZAC Saint-Jean Belcier	Sur les parkings de stationnement mutualisés, avez-vous un retour sur le fonctionnement ? Sont-ils bien utilisés ? Pouvez-vous préciser le dispositif ?	Sur le stationnement, l'un des axes les plus importants de l'action conduite sur l'opération Bordeaux Euratlantique est la mutualisation des places nécessaires aux résidents et aux actifs du territoire au sein de grands parkings également ouverts au public pour permettre aux visiteurs de se garer. Ainsi, chaque quartier du territoire dispose au moins d'un parking mutualisé. Cette mutualisation permet d'éviter la multiplication des parkings sous ou au rez-de-chaussée de chaque bâtiment donc d'y installer à la place des commerces, services ou équipements qui donnent vie aux quartiers, ainsi que de réduire le nombre de places sur l'espace public. Etant donnée la mixité de programmes sur chaque quartier, la mutualisation des places présente un second avantage : comme les habitants et les actifs n'utilisent pas le parking au même moment de la journée et de la semaine, les mêmes places peuvent être prises successivement par des usagers différents. Aujourd'hui, on ne peut pas considérer que les parkings fonctionnent normalement car tous les programmes n'ont pas encore été livrés. Les retours d'expérience restent donc encore très partiels.

17	Qualité de construction	ZAC Saint-Jean Belcier	Monsieur Villatte vous parlez de constructions bois....Elles sont où ??? on ne voit que du béton....	L'appellation "construction bois" désigne des immeubles en structure bois, ce qui est le plus efficace pour diminuer le bilan carbone des constructions. Le bois n'est donc pas apparent. Les immeubles Perspectives, Hypérion sont des premiers exemples. L'ensemble du quartier d'Armagnac Sud sera construit sur le principe de construction à structure bois majoritaire.
18	Projet urbain	ZAC Saint-Jean Belcier	Il s'agit plus d'un avis. Merci pour votre présentation. La ZAC n'est qu'au début de son essor si je comprends bien. Je trouve que vos photos et les cartes ne témoignent pas de la réalité du paysage en train de se faire sous nos yeux, paysage constitué de tours immenses en construction et sans espaces verts d'envergure. Le bâtiment patrimoine de la SNCF qui est en photo en couverture de votre présentation est bien isolé dans l'effervescence des tours. Quand je traverse ce quartier en voiture ou en vélo, je ne vois que des tours à l'architecture médiocre. Pourquoi le bâtiment hideux derrière la Meca est plus haut que la Meca ? Pourquoi laisser construire une réplique de l'architecture de Mussolini ? La tour avec deux boîtes dont l'une bleue tient en équilibre c'est ridicule. Merci d'orienter davantage vos prochains projets vers du qualitatif et non plus du quantitatif.	Seuls deux immeubles de moyenne hauteur (50 m) ont aujourd'hui été construits. L'appréciation sur les architectures est par définition subjective. Il est néanmoins possible de noter que les projets font l'objet d'avis préalable de l'architecte des bâtiments de France et de l'architecte conseil de la ville de Bordeaux. Par ailleurs, compte tenu du temps séparant la conception des projets de leur réalisation, la charte architecturale conçue en 2016 par l'EPA en direction des opérateurs immobiliers va être visible de manière croissante dans les prochains mois.
19	Espaces verts	ZAC Saint-Jean Belcier	Bonsoir, J'aurai souhaité savoir comment vous comptez les m2 de "verdure" ? Par exemple un arbre planté dans une rue, un autre arbre dans une autre se soustrait-il aux nombres de m2 totaux ? Comptez-vous faire des toits ou des murs végétalisés qui se soustrairont aussi des m2 totaux ? Svp merci	Les arbres isolés et les toitures végétalisées ne sont pas pris en compte. Seuls les espaces publics en pleine terre sont pris en compte.
20	Concertation	ZAC Saint-Jean Belcier	Démocratie locale : Les riverains ont découvert lors d'une visite de la maison du projet Euratlantique les constructions qui sont prévues sur les zones nord et sud qui ne figuraient pas dans les 1ères concertations. Les riverains déplorent un manque d'information générale alors qu'ils sont directement concernés. J'ai moi-même demandé au directeur de l'Euratlantique par intérim, Monsieur Villatte, de voir les plans et ce qui est prévu sur cette ZAC, on m'a donné la plaquette de présentation, un document de communication et je n'ai toujours pas eu accès au plan ! Une pétition signée par plus de 1000 personnes circule actuellement et transcrit ces préoccupations et demandes. Les riverains vont-ils être écoutés et leurs demandes prises en compte ? Au vu des enjeux du projet je demande à ce que l'EPA Euratlantique et le maire de Bordeaux prennent leurs responsabilités en suspendant la concertation et les constructions en attendant que le contexte sanitaire puisse permettre une véritable réunion publique en présentielle et une information transparente aux citoyens ! Nous ne sommes pas à 6 mois près et il est indispensable de stopper ce projet qui n'est pas au service de l'intérêt des citoyens et du territoire !	Depuis 2010, différentes étapes de concertation sur la ZAC ont été organisées, notamment sur le quartier Amédée Saint Germain. Elles ont permis de préciser, de manière itérative, le parti d'aménagement en faisant figurer, à chaque étape, des possibilités de constructions sur l'ensemble du périmètre. La présente concertation a ainsi vocation à poursuivre cette démarche pour Amédée Saint Germain en précisant les orientations pour les espaces publics et les aménagements associés.
21	Qualité de construction	Amédée Saint-Germain	Dans les années 70 aussi on avait des promoteurs qui présentaient sûrement les cités comme des supers projets. Les premiers immeubles (construits derrière la gare) et ceux en cours (Amédée St Germain) ressemblent à jungles de verre et de béton, des immeubles d'habitation ressemblant à des usines ou à des gros cubes, des rues froides, des immeubles collés les uns aux autres sans lumière et avec prises de vent... Est-on en train de créer les futures cités-ghetto ?	L'ensemble des dispositions mises en œuvre - et détaillées lors des présentations introductives de la concertation - pour créer des quartiers vivants à taille humaine a justement vocation à éviter la construction de cités-ghetto, notamment via le côté mixte et multifonctionnel, avec des services et équipements adaptés à la population et aux emplois accueillis. Comme cela a été rappelé dans le dossier de concertation, le territoire couvert par la ZAC est historiquement marqué par de nombreuses coupures et morcellements créés par des infrastructures lourdes. Le travail mené dans le cadre de l'opération d'intérêt national, notamment sur les espaces publics et la mise en réseau de futurs espaces verts qui sont présentés dans le dossier, a vocation à effacer ces coupures et à pleinement relier les quartiers de la ZAC à l'hyper-centre de Bordeaux.
22	Espaces verts	Amédée Saint-Germain	La pétition sur Amédée Sud a recueilli 1039 signatures à ce jour pour demander un espace vert et non du béton. Quelle réponse fait M.le maire à ces signataires?	Votre question a été transmise à M.le maire de Bordeaux. La forme et la taille des espaces verts sur Amédée sud et nord seront naturellement l'un des principaux sujets d'échange avec les riverains lors des réunions dédiées à ces secteurs.
23	Autre (Projet urbain)	Saget	Dans le projet de la rue bordelaise que devient le beau château Descas?	Le château Descas n'est pas compris dans le périmètre de la ZAC. Il ne sera donc impacté. L'EPA travaille avec son propriétaire pour sa réhabilitation. La suppression de l'échangeur autoroutier et la création du Parc Descas permettront par ailleurs de le mettre en valeur.
24	Equipement publics	Amédée Saint-Germain	La création d'un espace sportif végétalisé pour l'école Francin Fieffe ou pour les autres usagers est indispensable, peut importe le secteur. Vous évoquez la connection nécessaire avec le quartier Sacre Coeur, la réponse de Monsieur Villatte n'est pas satisfaisante et ne va pas dans le cadre de la "concertation" MERCI d'essayer de jouer vraiment le jeu	L'EPA n'est pas légitime pour s'exprimer sur des équipements publics en dehors de son périmètre, ce qui est le cas de l'école Francin Fieffé. Néanmoins, la réflexion sur l'insertion d'espaces sportifs, potentiellement végétalisés, en lien ou non avec les écoles, est tout à fait opportune et doit faire l'objet d'échanges spécifiques dans le cadre de la présente concertation.
25	Concertation	ZAC Saint-Jean Belcier	Quel est le niveau d'adhésion des habitants de ces quartiers existants à toutes ces extensions urbaines ?	Hors période sanitaire, les concertations régulières et l'ouverture permanente de la Maison du projet permettent un échange itinéraire avec les habitants, anciens et nouveaux. Les remarques et propositions sont ainsi prises en compte en continu.

26	Espaces verts Projet urbain	Amédée Saint-Germain	Pourquoi poursuivre dans une logique de construction obsolète face aux mutations actuelles de la société ? Les zones d'habitation et zones commerciales sont conçus selon un modèle ancien qui ne correspondent pas aux enjeux actuels de notre société, et surtout pas au besoin des habitants actuels et à venir de ce quartier. Arrêtez les constructions d'immeubles sur Amédée Nord et Sud, aménagez des parcs de pleine terre et jardins publics pour la population, réhabiliter les logements sociaux existants, conserver et réhabiliter les bâtiments existants (ASPOM pour les activités sportives qui doivent être maintenus et d'autres proposées). Conserver les halles sncf intéressantes et y expérimenter des activités pour les scolaires et le tout public	Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude qui sont ouverts à la concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SCNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques. Concernant les logements déjà présents sur le quartier Amédée Saint Germain situés sur la partie SUD du quartier (foncier appartenant à la SNCF), ceux sont gérés par ICF (groupe SNCF). Nous vous invitons à participer à une des réunions consacrées à ce secteur en vous inscrivant sur notre site internet.
27	Projet urbain	ZAC Saint-Jean Belcier	Pas assez d'espaces verts au mètre carré. Quand j'entends que des responsables d'Euratlantique comparent la situation de la zone d'avant à maintenant. C'est nous prendre pour des imbéciles. Avant, personne n'habitait là, donc forcément les espaces verts n'avaient pas besoin d'être aussi nombreux. Aujourd'hui, des dizaines de personnes s'installent et vous voulez les parquer comme des animaux d'élevage intensif!!	Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SCNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques. Nous vous invitons à participer à une de ces réunions en vous inscrivant sur notre site internet.
28	Projet urbain	Amédée Saint-Germain	J'habite le quartier Amédée Sacré Coeur avec ma famille et fais partie du collectif d'habitants de ce quartier. Suite aux 4 premières réunions publiques, je me joins aux demandes du collectif Amédée Sacré Coeur concernant l'extension de la ZAC ST JEAN BELCIER : - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end.	Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques. Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF : à ce titre, il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir. Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation. Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants, notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.
29	Projet urbain	Amédée Saint-Germain	J'habite le quartier Amédée Sacré Coeur avec ma famille et fais partie du collectif d'habitants de ce quartier. Suite aux 4 premières réunions publiques, je me joins aux demandes du collectif Amédée Sacré Coeur concernant l'extension de la ZAC ST JEAN BELCIER : - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end.	Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques. Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF : à ce titre, il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir. Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation. Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants, notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.

30	Projet urbain	Amédée Saint-Germain	<p>J'habite le quartier Amédée Sacré Coeur avec ma famille et fais partie du collectif d'habitants de ce quartier.</p> <p>Suite aux 4 premières réunions publiques je me joins aux demandes du collectif Amédée Sacré Coeur concernant l'extension de la ZAC ST JEAN BELCIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. 	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>
31	Projet urbain	Amédée Saint-Germain	<p>J'habite le quartier Amédée Sacré Coeur avec ma famille et fais partie du collectif d'habitants de ce quartier.</p> <p>Suite aux 4 premières réunions publiques je me joins aux demandes du collectif Amédée Sacré Coeur concernant l'extension de la ZAC ST JEAN BELCIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. 	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>
32	Projet urbain	Amédée Saint-Germain	<p>J'habite le quartier Amédée Sacré Coeur avec ma famille et fais partie du collectif d'habitants de ce quartier.</p> <p>Suite aux 4 premières réunions publiques je me joins aux demandes du collectif Amédée Sacré Coeur concernant l'extension de la ZAC ST JEAN BELCIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. 	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>

33	Projet urbain	ZAC Saint-Jean Belcier	<p>Suite aux 4 premières réunions publiques voici mes observations / questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi ne pas faire profiter Bordeaux sud d'un véritable poumon vert en créant un parc qui serait le pendant au Jardin Public au nord de Bordeaux ? Cela répondrait aux normes de l'OMS sur le sujet (12 m² d'espace vert/hab dans une ville.) - Pourquoi ne pas profiter de ces terrains pour construire des infrastructures sportives répondant aux manques actuels des enfants qui ne peuvent pas, déjà aujourd'hui, suivre le programme scolaire en sport ? <p>Ajouter des nouveaux immeubles et habitants en si grand nombre ne fera qu'accroître les problèmes déjà existants et aura un coût social énorme sur le long terme pour la mairie et donc tous les bordelais.</p> <p>Merci de prendre d'écouter les habitants et véritablement modifier les futurs projets en conséquence. Il ne s'agit pas ici de répondre à des questions, continuer quand même à construire à tout va en se gargarisant d'avoir concerté au préalable.</p>	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>
34	Projet urbain	ZAC Saint-Jean Belcier	<p>Un des points les plus fréquemment mis en avant dans les communications d'Euratlantique est l'abondance de végétalisation (nombreuses plantations au niveau du sol). Toutefois, il est aisé des doubler (!) les surfaces végétalisées : dimensionner dès aujourd'hui le bâti pour qu'il puisse accueillir des toitures végétalisées franches (arbres et buissons), agréables à vivre et regarder, et pondérant les fortes chaleurs à venir. Ceci est techniquement très faisable si pris en considération dans les données d'entrée des calculs, ni ne s'oppose à la diversité des toitures traditionnelles bordelaises, venant au contraire la renforcer (s'agissant de bâtiments modernes, la seule alternative réside de toute manières dans des toitures sinistres accueillant les systèmes de climatisation...).</p>	<p>L'EPA partage ce constat et cette opportunité. D'un façon générale, les constructions intègrent des toitures végétalisées, avec des épaisseurs traditionnelles. Des toitures plus traditionnelles sont néanmoins parfois opportunes pour assurer une transition avec le bâti existant.</p> <p>Les toitures végétalisés n'ont volontairement pas été intégrées dans les calculs car elles ne font pas partie de l'espace public. La végétalisation réelle du quartier est donc supérieure à celle affichée.</p>
35	Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions	Amédée Saint-Germain	<p>Suite aux 4 premières réunions publiques voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et we. 	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>

36	Espaces verts Equipements Patrimoine	Amédée Saint-Germain	<p>Suite aux 4 premières réunions publiques voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et we. <p>Merci de votre écoute citoyenne</p>	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>
37	Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions	Amédée Saint-Germain	<p>Suite aux 4 premières réunions publiques voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et we. <p>Merci de votre écoute citoyenne , habitante du quartier sacré cœur</p>	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>
38	Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions	Amédée Saint-Germain	<p>Suite aux 4 premières réunions publiques voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et we. 	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>

39	Espaces verts Equipements Patrimoine	Amédée Saint-Germain	<p>Bonjour,</p> <p>Suite aux quatre premières réunions publiques voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur, collectif d'habitants du quartier dont je fais partie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. 	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>
40	Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions	Amédée Saint-Germain	<p>Suite aux 4 premières réunions publiques voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et we. 	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>

41	Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions	Amédée Saint-Germain	<p>Bonjour,</p> <p>habitante du quartier du Sacré Coeur, je souhaite, et d'ailleurs pour être plus exacte, ma famille et moi souhaitons que les projets en cours ne dénaturent pas plus notre quartier et n'accentuent pas les problèmes déjà existants.</p> <p>Nous regrettons l'absence actuelle de parc dans le sud de Bordeaux et plus généralement d'espaces verts, le jardin du Sacré Coeur prévu ne correspond en rien aux besoins et aux attentes des habitants du quartier notamment des familles avec enfants qui n'ont que deux petites aires de jeux sans verdure à "proximité". Ce n'est pas non plus le projet de micro forêt qui va résoudre ce problème, bien que nous en remercions la mairie, un peu est toujours mieux que rien...</p> <p>Nous ne pouvons qu'être inquiets de l'afflux de nouveaux résidents, de la bétonisation intensive, des véhicules qui vont s'ajouter dans un quartier déjà très peu aéré, ayant si peu d'espaces pour les enfants, de lieux de promenade pour les nombreuses personnes âgées et souffrant déjà d'une intense circulation due à la présence de la gare.</p> <p>Je ne pense pas avoir à revenir sur les recommandations de l'OMS, ni sur les taux de pollution des villes, ni sur la dégradation des conditions environnementales et climatiques.</p> <p>Je souhaite donc la création d'un parc de pleine terre d'un minimum de 2,5 hectares sur Amédée Sud, la conservation des 4 platanes encore plantés rue Amédée Saint Germain ainsi que la réhabilitation des immeubles HLM, l'arrêt des constructions sur Amédée Nord et Sud.</p> <p>De plus, il est absolument essentiel de respecter la vie de quartier existante et de la soutenir en conservant le bâtiment de l'ASPOM et de ses activités sportives ainsi que de conserver les Halles qui sont notre patrimoine en les transformant en lieu de partage et de rencontre polyvalent à la fois pour les scolaires et les habitants du quartier.</p> <p>Il est évident qu'ici l'enjeu principal est financier, hors la valeur d'un bien est rehaussée par la qualité de vie et par la réputation de son quartier. Nos intérêts devraient donc être communs à bien y réfléchir et nos demandes apparaître comme légitimes. En tant qu'habitant de ce quartier je contribue, nous contribuons amplement à en faire la publicité bonne ou mauvaise. Le bouche à oreille est aujourd'hui par la voix des réseaux sociaux un moteur puissant et rapide. Nous souhaitons donc pouvoir apprécier notre vie de quartier et ses aménagements et pouvoir ainsi donner envie à d'autres de s'y installer.</p> <p>Je vous remercie pour votre lecture et vous prie d'agréer mes sincères salutations.</p>	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>
42	Espaces verts Equipements Patrimoine	Amédée Saint-Germain	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Suite à la réunion du 2/02 dernier, je vous fait part de mes inquiétudes concernant l'avenir du quartier Amédée Saint Germain/Sacré Coeur.</p> <p>En effet, les espaces verts prévus dans le cadre du projet Euratlantique semblent bien modestes en regard des milliers de nouveaux habitants attendus dans le quartier et les constructions en cours laissent un sentiment d'oppression aux riverains. Bordeaux est très en retard sur les grandes métropoles françaises en matière de végétalisation urbaine et notre quartier en particulier a été identifié comme îlot de chaleur. La création d'une forêt urbaine rue Fieffé est une initiative louable mais dérisoire par rapport à l'artificialisation de plusieurs hectares qui auraient pu donner naissance à un véritable parc urbain.</p> <p>Par ailleurs, le collège de secteur est saturé (1000 élèves attendus à la rentrée 2021 pour une capacité de 800) et le nouveau collège ne sera pas opérationnel avant la rentrée 2023, c'est regrettable.</p> <p>Ainsi, dans l'intérêt sociétal et environnemental, je vous demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud - de réhabiliter les immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint Germain - de conserver le bâtiment de l'ASPOM et d'y maintenir les activités sportives - de créer un parc de pleine terre de 2,5 ha minimum sur Amédée Sud - de conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. 	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>

43	Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions	Amédée Saint-Germain	<p>Suite aux 4 premières réunions publiques concernant l'extension de la ZAC ST JEAN BELCIER, ou je déplore l'absence des représentants de la SNCF, ainsi que l'absence de réponses concrètes aux questions posées par les habitants du quartier, je vous prie de trouver ci dessous ma contribution avant les réunions de quartiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et le week-end. - Créer une crèche - Créer des équipements sportifs. 	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>
44	Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions	Amédée Saint-Germain	<p>Bonjour,</p> <p>J'habite le quartier Amédée Sacré Coeur avec ma famille et fais partie du collectif d'habitants de ce quartier.</p> <p>Suite aux 4 premières réunions publiques je me joins aux demandes du collectif Amédée Sacré Coeur concernant l'extension de la ZAC ST JEAN BELCIER :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. 	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>
45	Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions	Amédée Saint-Germain	<p>Bonjour.</p> <p>A la suite des 4 premières réunions publiques concernant la concertation pour le projet Euratlantique/St Jean Belcier, voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week end. <p>Dans l'attente je l'espère d'une réelle concertation et d'une prise en compte de l'avis des riverains.</p>	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>

46	Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions	Amédée Saint-Germain	<p>Bonjour.</p> <p>Suite aux 4 premières réunions publiques voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et we. 	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement de ces secteurs en termes d'espaces verts, d'équipements publics et autre feront l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de ces emprises, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et un réalisme économique.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF et sont destinés à leurs agents. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent techniquement en dehors du périmètre de la ZAC et ne sont donc pas touchés par le process de concertation et par des risques d'évolution. En revanche, il peut être pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, seuls deux bâtiments ont été démolis : l'atelier des roues, qui constitue aujourd'hui une frontière avec le quartier existant, démolie en totalité (élargissement du trottoir et ouverture du quartier) et la halle Amédée, démolie partiellement. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>
47	Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions	Amédée Saint-Germain	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Pour donner suite à la réunion du 2 février dernier, je vous fais part de mes inquiétudes concernant l'avenir du quartier Amédée Saint Germain / Sacré Cœur.</p> <p>Les espaces verts prévus dans le projet Euratlantique seront insuffisant et les constructions en cours le long de la rue Amédée Saint Germain donne déjà un sentiment d'oppression.</p> <p>Notre quartier a été identifié comme îlot de chaleur, la création d'une micro-forêt rue Fieffé / Francin est une bonne initiative qui devrait se prolonger vers la création un véritable parc urbain.</p> <p>Par ailleurs, les inondations de ces dernières semaines devraient vous faire prendre conscience de la nécessité de diminuer les surfaces bétonnées au profit d'espaces vert.</p> <p>En outre, le collège de secteur est saturé (1000 élèves attendus à la rentrée 2021 pour une capacité de 800) et le nouveau collège ne sera pas opérationnel avant la rentrée 2023, c'est regrettable que ce ne soit la priorité du projet Euratlantique.</p> <p>Ainsi, dans l'intérêt sociétal et environnemental, je vous demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud - de réhabiliter les immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint Germain - de conserver le bâtiment de l'ASPOM et d'y maintenir les activités sportives - de créer un parc de pleine terre de 2,5 ha minimum sur Amédée Sud - de conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. 	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>

48	Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions	Amédée Saint-Germain	<p>Bonjour, Notre quartier est en plein changement et nous souhaiterions qu'il y fasse bon vivre pour nous et nos enfants..... Quelques points essentiels importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Conserver les halles et les conserver en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. <p>Continuer à vivre en tant que quartier comme il y fait bon vivre actuellement.....</p>	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>
49	Espaces verts	Amédée Saint-Germain	<p>Bonjour, Suite aux échanges pendant la réunion du 2 février dernier, je vous écris pour exprimer mon opinion et celles de ma famille sur l'aménagement en cours du quartier Amédée Saint Germain/Sacré Coeur, en tant que habitants du quartier Sacré Coeur (rue de Bègles).</p> <p>Étant donné le manque de place des parcs urbains dans la "ville de pierre", nous appuyons fortement la demande d'autres habitants du quartier de modifier les plans en cours pour inclure un parc ou espace vert d'une surface minimum de 2,5ha. Ceci semble indispensable pour éviter d'amplifier le problème des îlots de chaleurs bien identifié à Bordeaux, et même d'y apporter un remède durable. Nous pensons qu'une certaine densification urbaine, indispensable pour limiter l'étalement urbain, peut être menée en cohérence avec une politique de développement d'espaces naturels en ville.</p> <p>Nous saluons ainsi le projet de micro-forêt rue Fieffé, qui est une démarche à la fois efficace et symbolique pour ce changement de paradigme dans la conception urbaine. Ce projet montre qu'on peut redéfinir a posteriori un projet de quartier centenaire pour l'adapter aux nouvelles exigences environnementales. Le pendant évident et nécessaire de ce type de projet est l'action en amont lors du développement de nouveaux quartiers ! Sans cette dualité, les projets de retro-conception écologique à eux seuls ne sont pas à la hauteur des enjeux.</p> <p>Aussi, nous vous encourageons à agir avec détermination et efficacité pour aboutir à un quartier répondant aux exigences écologiques actuelles, et qui s'insérerait de manière heureuse dans le nouveaux tissu urbain en lien avec le projet plus global Bordeaux-Euratlantique.</p>	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>
50	Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions	Amédée Saint-Germain	<p>Suite aux 4 premières réunions publiques, voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud ; - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud ; - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain ; - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent ; - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. <p>Merci de l'attention que vous accorderez à ce message. Dans l'attente de mesures qui seraient profitables à tous.</p>	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>

51	Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions	Amédée Saint-Germain	<p>Bonjour.</p> <p>Suite aux 4 premières réunions publiques voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et we. 	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>
52	Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions	Amédée Saint-Germain	<p>Mesdames, messieurs,</p> <p>Suite aux 4 premières réunions publiques, voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud ; - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud ; - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain ; - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent ; - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end. <p>Merci de l'attention que vous accorderez à ce message.</p>	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>
53	Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions	Amédée Saint-Germain	<p>Mesdames, Messieurs,</p> <p>Habitant du quartier depuis ma naissance et étant en accord avec les propositions et revendications du Collectif Amédée Sacré Cœur, je viens, par ce mail, exiger auprès de la mairie de Bordeaux, de Bordeaux Métropole et de la direction d'Euratlantique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'arrêt des constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud - la réhabilitation des immeubles HLM et la sauvegardes des 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain - la conservation du bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent - la création d'un parc de pleine terre de minimum 2,5 hectares sur Amédée Sud - la conservation des Halles et leur transformation en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et week-end <p>Merci de votre attention</p>	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>

54	Espaces verts Equipements Patrimoine Constructions	Amédée Saint-Germain	<p>Suite aux 4 premières réunions publiques voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et we. 	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>
55	Espaces verts	Amédée Saint-Germain	<p>Suite aux 4 premières réunions publiques voici les demandes du collectif Amédée Sacré Cœur (collectif d'habitants du quartier dont je fais partie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter les constructions sur Amédée Nord et Amédée Sud. - Créer un parc de pleine terre de minimum 2.5 ha sur Amédée Sud. - Réhabiliter des immeubles HLM et sauvegarder les 4 derniers platanes de la rue Amédée Saint-Germain. - Conserver le bâtiment de l'ASPOM et le maintien des activités sportives qui s'y déroulent. - Conserver les Halles et les transformer en lieu de partage et de rencontre polyvalent pour un public scolaire en journée et pour le public en soirée et we. 	<p>Les parties sud et nord d'Amédée Saint Germain sont justement des secteurs en projet à l'étude durant cette concertation. Aucun projet n'est donc arrêté à ce jour. L'aménagement d'espaces verts fera l'objet d'échanges entre la SNCF, propriétaire de cette emprise, les habitants et l'EPA. Ces aménagements devront notamment répondre à une équité entre les différents quartiers de la ZAC et être soutenables pour les finances publiques.</p> <p>Concernant les logements existants du quartier Amédée Saint Germain, ils appartiennent à la SNCF. Ensuite, les locaux de l'ASPOM se situent en dehors du périmètre de la ZAC mais sont intégrés à la réflexion de la SNCF: à ce titre il est pertinent d'étudier lors des réunions publiques sur ce secteur d'étudier comment revaloriser cet espace de l'ASPOM à l'avenir.</p> <p>Les équipements et services, associatifs ou commerciaux, font également partie des thématiques ouvertes aux échanges pendant la présente concertation.</p> <p>Enfin, concernant les halles, une attention particulière a été portée à la préservation et à la mise en valeur des bâtiments existants notamment pour préserver la mémoire ferroviaire. Afin notamment de laisser passer le viaduc qui permet de faire la jonction entre le pont de la Palombe et la rue Amédée Saint-Germain, deux bâtiments ont été démolis. Tous les autres bâtiments patrimoniaux sont conservés, réhabilités, rénovés et de nouveaux bâtiments dans l'esprit des halles ferroviaires sont construits. Ils constituent notamment l'armature du centre piéton du quartier et abriteront commerces et services.</p>